

## RÈGLES LOCALES

### Hors limites (règle 18)

- Elles sont définies par des piquets blancs et/ou des rondins en bois ou treillis avec traits de marquage blanc.
- Un indicateur de hors limites qui empêche d'exécuter un coup : la balle est jouée selon la règle 19 - balle injouable.
- Le chemin communal traversant le parcours est hors limites sauf lorsque l'on joue les trous n° 4 ou 9 : dans ces cas-là, il est considéré comme obstruction inamovible.

### Zones écologiques

- Zones écologiques démarquées par les piquets rouges avec sommet vert. Le jeu y est interdit. La balle peut être recherchée.
- Trous n° 2 et 7 : si la balle se trouve dans une zone écologique, le joueur droppe sa balle conformément à la règle 17 (comme pour les zones à pénalité) avec un coup de pénalité.
- Trou n° 6 : si la balle repose dans la zone écologique derrière le green du trou n° 6, le joueur doit jouer de la dropping zone située derrière le green, avec un coup de pénalité.

### Obstruction inamovible (règle 16)

Sont considérées comme obstructions inamovibles (dropper sans coup de pénalité) :

- tous les chemins recouverts d'une substance artificielle
- les installations d'arrosage sur le parcours
- les affichages publicitaires et marqueurs de distances sur le parcours
- les filets de protection aux départs des trous 1, 2, 3, 7 et 8
- les treillis, fils et poteaux entre les trous 2/8, 4/9 et 6/7
- les treillis le long des greens. Si la balle repose sur l'avant green : le joueur peut placer sa balle à l'endroit le plus proche où il n'est plus gêné par l'obstruction, sans se rapprocher du trou, ni poser sa balle sur le green.

### Trou n° 6

- Une balle qui tape le mât ou le drapeau sur le trou 6, doit être rejouée sans pénalité.

### Zone à pénalité (obstacle d'eau) (règle 26)

L'étang situé au sud du green du trou n° 2 et au nord du green du trou n° 7 est considéré comme :

- une zone à pénalité en jouant le trou n° 2
- une zone à pénalité en jouant le trou n° 7.

### Dropping Zone, (DZ)

En jouant les trous n° 3, 4, 6 et 9 : le joueur a la possibilité d'utiliser la dropping zone respective avec un coup de pénalité.

### Mauvais green

Si la balle repose sur un mauvais green (putting green inclus) : le joueur doit dropper sa balle sans pénalité en dehors de ce green à deux longueurs de club, sans se rapprocher du trou.

### La balle enfoncée (règle 16)

Une balle enfoncée dans son propre impact sur le parcours, peut être nettoyée et dropnée sans pénalité aussi près que possible du point de l'impact.

### Distances de jeu

Les distances données sur les départs indiquent le milieu de green. Les marques sur le parcours donnent les distances jusqu'à l'avant-green.

### Pénalité pour infraction à une règle locale

En Match play : perte du trou ; en Stroke play : deux coups de pénalité.



## GOLF PUBLIC 9 TROUS OUVERT TOUTE L'ANNÉE

### RENSEIGNEMENTS

Tél. 077 445 36 81 - E-mail : [info@golfnoas.ch](mailto:info@golfnoas.ch)  
[www.golfnoas.ch](http://www.golfnoas.ch)

# ALEX SPORTS

CRANS-MONTANA

Tél. + 41 27 481 40 61

*Les boutiques*  
[www.alexsports.ch](http://www.alexsports.ch)

ENVIE DE COULEURS?  
FAITES-NOUS CONFIANCE.

 **imprimerie  
nouvelle  
montana**

Route du Clovelli 4 - 3963 Crans-Montana  
Tél. 027 481 12 45 - info@imprimerienouvelle.ch - www.imprimerienouvelle.ch

REÇU

JOUEUR 1: HDCP:1

JOUEUR 2: HDCP:2

TOURNOI:

FORMULE:

**Agent local**

Martial BONVIN  
Les Jardins du Mérignou  
**3963 CRANS-MONTANA**  
Natel 079 447 44 69  
www.mb3000.ch

**helvetia**



**BARRAS Electricité**  
PARTNERS SA

Rue du Pas-de-l'Ours 43  
3963 Crans-Montana  
027 481 39 62 - 027 483 53 40  
Route de Botyre 161  
1966 Ayent - 027 398 38 15

info@barraselectricite.ch - www.barraselectricite.ch

 **PAYSAGISTE  
Rudaz**

**rudazpaysagiste.ch 078 709 53 76**

Marqueur	Trous	Difficulté	Distances		Par	Joueur 1 BRUT	Joueur 2 BRUT		
			Hommes	Dames					
	1	17	110	82	3				
	2	7	200	200	4				
	3	13	109	88	3				
	4	9	114	85	3				
	5	15	96	96	3				
	6	5	228	208	4				
	7	3	196	143	4				
	8	1	158	158	3				
	9	11	100	100	3				
	Aller		1311	1160	30				

Date:

Signature joueur:

Signature marqueur:



**antoine  
pralong**

*La Passion  
du Bois*

Antoine Pralong SA  
3971 Chermignon-Bas  
Tél. 027 483 24 54  
info@antoinepralong.ch  
www.antoinepralong.ch

FONDÉ EN 1916

Marqueur	Trous	Difficulté	Distances		Par	Joueur 1 BRUT	Joueur 2 BRUT		
			Hommes	Dames					
	10	18	110	82	3				
	11	8	200	200	4				
	12	14	109	88	3				
	13	10	114	85	3				
	14	16	96	96	3				
	15	6	228	208	4				
	16	4	196	143	4				
	17	2	158	158	3				
	18	12	100	100	3				
	Retour		1311	1160	30				
	Aller		1311	1160	30				
	Total		2622	2320	60				
	Coups reçus								
	Total net								



Carrelage  
Rénovation  
Dégâts d'eau  
Intervention

+41 27 483 33 78

MAÎTRISE FÉDÉRALE



CRANS MONTANA  
Assistatelly